qu'utile!

## Aigle de Bonelli : survol des mesures de protection et de la jurisprudence





 De quels outils l'espèce bénéficie En quoi l'urbanisme peut peser sur sa protection

**66** George Sand Les aigles ne s'apprivoisent point comme des alouettes. CLICK TO TWEET

## Espèce emblématique de la région méditerranéenne, l'Aigle de Bonelli (Aquila fasciata) est le La population nationale comprenait, en 2013, 30 couples répartis sur sept départements du

Son aire de distribution s'étend de l'Europe du sud (Espagne, Portugal, Grèce, Chypre, Italie, Serbie, Croatie, Albanie), au Maghreb, Proche et Moyen-Orient jusqu'en Asie (en grande partie

pourtour méditerranéen, pour une population mondiale estimée à environ 10 000 couples.

Qui est l'aigle de Bonelli

- rapace le plus menacé de France.
- sur le sous-continent indien).

© Accipiter Compte tenu de sa faible population, l'aigle de Bonelli est une espèce vulnérable à diverses sources de menaces.

lignes électriques, l'évolution des paysages constituant son habitat naturel, ainsi que les persécutions de l'homme, causées notamment par les tirs, le piégeage et l'empoisonnement. Il est également intéressant d'observer que les nouvelles sources d'énergie renouvelable, que sont les champs éoliens et photovoltaïques constituent des menaces nouvelles pour la

concernant l'aigle de Bonelli, des élevages de réintroduction afin de renforcer les populations sauvages ont été créés. Une structure espagnole collabore ainsi avec les deux structures françaises en

statut de conservation y est défavorable (critères définis par Birdlife, Tucker and Heath, 1994). Au niveau français, l'aigle de Bonelli est inscrit sur la liste rouge de la faune menacée. Classé espèce protégée par la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature. Il s'agit également d'une catégorie dite « en danger », d'après les critères du livre rouge IUCN.

l'espèce et le suivi des individus, mais aussi par la surveillance des aires de nidification et le renforcement des populations d'espèces proies, en concordance avec les objectifs du Plan

Ainsi, des opérations de baguage sont menées, organisées par des structures telles que le Centre Ornithologique Rhône-Alpes Faune Sauvage (CORA FS) et le Syndicat de Gestion des

Ces structures s'efforcent également de favoriser la productivité de la population par la

Il est important, par suite, de maintenir l'attractivité de ces sites vacants.

stabilisation des couples, de réduire les causes de mortalité des adultes cantonnés sur leurs domaines vitaux et des jeunes erratiques sur les zones de concentration, de développer la population d'oiseaux, tout en leur offrant la possibilité de trouver des sites vacants, aptes à

La protection du rapace passe également par l'équipement de balises GPS, qui ont pu être posées sur certains individus, et permettent d'observer la zone de référence de l'oiseau et qui

Les mesures de protection de ce rapace menacé d'extinction se déclinent donc bien sous des formes diverses de classement juridique ou d'intervention humaine.

Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO, l'acronyme pouvant

correspondent à un inventaire scientifique établi en 1991 par le Muséum national d'histoire naturelle, rendu nécessaire à la fois par la première directive « Oiseaux »

Il s'agit d'un outil cartographique de nature scientifique, sans portée réglementaire, destiné à alerter les responsables des territoires sur l'état des richesses naturelles à conserver, même si la Commission a tendance à vouloir conférer à ces inventaires un

Sont susceptibles d'être classés comme ZICO des sites constituant l'habitat d'espèces reconnues comme étant en danger, de populations importantes d'oiseaux migrateurs, d'oiseaux côtiers ou d'oiseaux de mer, ou d'un grand nombre d'espèces au biotope

également signifier « Zone d'Importance Communautaire pour les oiseaux »)

(79/409/CEE du 2 avril 1979) et par la directive « Habitats » (92/43/CEE).

Il est intéressant de noter que, malgré leur absence de caractère réglementaire, les ZICO sont prises en compte par les tribunaux dans leurs décisions. A titre d'exemple, par un arrêt du 7 mai 2015 (14NT00270), la Cour administrative d'appel de Nantes a annulé le classement en zone à urbaniser par un plan local d'urbanisme de parcelles situées notamment au sein d'une ZICO. La Cour a ainsi prouvé que, malgré son absence de portée réglementaire, l'institution d'une telle

zone devait être prise en considération dans les outils de planification urbaine.

A l'heure actuelle 285 sites sont répertoriés comme ZICO en France métropolitaine.

qui sont sous statut de protection (UICN) « En danger critique »

© Hans Hillewaert

■ Pie-grièche à poitrine rose — *Lanius minor* 

■ Eider à duvet — Somateria mollissima

© sussexbirder Vautour moine — Aegypius monachus

Lanius minor - Pie-grièche à poitrine rose





Aigle de Bonelli ayant attrapé un columbidae © Pinceladas de la Naturaleza Mais les magistrats ont toutefois conclu que l'étude d'impact n'indiquait pas précisément de quelle manière seraient atteints les objectifs de rouvrir des milieux actuellement fermés, pour proposer de nouveaux territoires de chasse à l'aigle de Bonelli et déplacer la garenne. Ils ont ainsi tranché que : « compte tenu de la sensibilité particulière de l'aigle de Bonelli, qui constitue une espèce protégée menacée, la description des mesures de réduction et de Dans un cas d'espèce plus récent, c'est la cour administrative d'appel de Marseille qui a annulé quatre permis de construire délivrés en vue de l'implantation d'installations de production d'énergie solaire sur un secteur situé au sein d'une zone de protection spécifique

Cette exigence dans l'examen des mesures compensatoires ne peut que satisfaire les défenseurs de l'aigle de Bonelli et autres espèces menacées,

Alca torda - Pingouin torda © Razorbill3 Grue cendrée — Grus grus

> Grus grus - Grue cendrée © Marek Szczepanek

Sterna paradisaea - Sterne arctique © Estormiz

 Marouette poussin — Porzana parva Klein Waterhoen / L Porzana parva - Marouette poussin © Martien Brand Quand la protection de l'espèce est menacée par l'éolien et le photovoltaïque Outre les interventions et classements décrits ci-dessus, la préservation de l'aigle de Bonelli a marqué plus récemment des avancées notables devant les juridictions françaises, et plus particulièrement devant le juge administratif, compétent pour contrôler les règles d'aménagement du territoire et la délivrance des permis de construire. En effet, preuve que les choses évoluent, la multiplication des projets éoliens et photovoltaïques dans le sud de la France peut constituer une menace, directe ou indirecte, pour l'espèce. Si, à ce jour, la mortalité directe par collision avec les pales d'une éolienne n'est avérée que pour un cas en Espagne, c'est plutôt l'impact sur les habitats de l'espèce qui est concerné par ces projets. Par une décision du 24 avril 2012 (req. n° 10LY02293) la cour administrative d'appel de Lyon a validé le refus du préfet de l'Ardèche de délivrer des permis de construire d'une ferme éolienne, se livrant à un contrôle poussé des mesures compensatoires proposées dans

même si l'on sait que le titulaire du permis annulé revient parfois à la charge peu après avec un projet remanié... Voila donc encore une espèce parapluie qui, heureusement, fait l'objet de bien des attentions et de bien des réflexions.



un programme LIFE+, nous permettent un retour d'expériences plus Ce que vous allez apprendre Qui est ce rapace Dans quel cadre juridique l'aigle de Bonelli évolue

Répartition de l'aigle de Bonelli— Carte de répartition mondiale Outre les maladies propres à cette espèce, on citera ainsi les risques d'électrocution sur les préservation de cette espèce. Après avoir fait un rapide rappel des mesures de protection s'appliquant à l'aigle de Bonelli, nous verrons que des décisions de justice récentes ont permis de faire prévaloir sa protection ainsi que la préservation de son habitat naturel sur des projets de parcs éoliens et

solaires. Le saviez-vous? Dans le cadre d'un projet LIFE+

Couple perché prêt à chasser © Santiago Avis bénéficie l'espèce

protection spéciale, en 1999. L'aigle de Bonelli fait également l'objet d'un plan national d'action, renouvelé pour la période 2014-2023, placé sous la coordination de la DREAL Languedoc-Roussillon. La préservation de la population française d'aigles de Bonelli passe par la connaissance de

National d'Action en faveur de l'Aigle de Bonelli.

les accueillir pour former de nouveaux couples.

Gorges de l'Ardèche (SGGA).

Les ZICO

caractère opposable.

restreint.

Vendée et en Ardèche. Nombre de poussins élevés en France ont ainsi déjà pu être relâchés en Espagne, une réelle coopération européenne! État des mesures et lieux de protection dont Au niveau de l'union européenne, l'aigle de Bonelli figure à l'annexe I de la directive n° 79-409/CEE dite directive « Oiseaux » et à l'annexe II de la convention de Berne pour la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel. L'Aigle de Bonelli est classé dans la catégorie « SPEC 3 », correspondant à la catégorie des espèces dont les populations ne sont pas concentrées uniquement en Europe, mais dont le Il existe actuellement 12 zones importantes pour la conservation des oiseaux (dites ZICO), concernant l'aigle de Bonelli en France, dont cinq ont été désignées comme zones de

était longtemps consultable en ligne via une application cartographique de la DREAL, Carmen. Mais les mesures de protection passent également par la reconstitution de plusieurs noyaux de population de lapins de garenne, espèces proies de l'aigle de Bonelli ; l'objectif est de permettre aux populations d'atteindre un certain niveau de densité qui favorise le développement de ces rapaces.

Les 11 espèces d'oiseaux nicheurs de France

Ganga cata — Pterocles alchata

■ Sterne de Dougall — Sterna dougallii

Aegypius monachus - Vautour moine © Mulhouseville

Pterocles alchata - Ganga cata © Francesco Veronesi

© Richard Bartz

Porzana pusilla - Marouette de Baillon © Jason Girvan

Marouette de Baillon — Porzana pusilla

■ Pingouin torda — Alca torda

Sterne arctique — Sterna paradisaea

CLICK TO TWEET incidences, réalisée par un bureau d'études, faisait état d'un doute sur l'effet du projet après prise en compte des mesures compensatoires. Il est tout à fait notable, dans cet arrêt, que le doute a profité à la préservation du rapace, la cour considérant que : « dès lors que l'évaluation n'écartait pas tout doute scientifique raisonnable quant aux effets du projet sur le site protégé et en particulier sur l'espèce ayant justifié la désignation de la ZPS [...], c'est à juste titre que le tribunal administratif a, sur ce

**CEN Languedoc-Roussillon** Avocat ☑ In

Ismaël Toumi 06.59.12.42.18

public et dans la défense des collectivités. 010 (010) DEFI-Écologique © 2018. Tous droits réservés

l'étude d'impact jointe au permis de construire. En l'occurrence, un couple de rapaces nichait à 5 kilomètres environ du terrain d'assiette du projet. Les juges ont bien relevé que l'étude d'impact prévoyait le déplacement d'une garenne située à proximité du site, et qui servait de réservoir de chasse aux aigles. La cour a également noté que l'enfouissement des lignes électriques était prévu, ainsi que d'autres mesures tendant à dissuader les rapaces de venir chasser aux alentours du parc éolien, afin de limiter les risques de voir un aigle percuter les éoliennes. compensation envisagées [était] insuffisante et ne permet[ait] pas de répondre aux dispositions précitées du 4° de l'article R. 122-3 du code de l'environnement ». (ZPS) de l'aigle de Bonelli. **66** George Herbert L'ignorant a des ailes d'aigle et des yeux de chouette. Par son arrêt du 20 mars 2014 (req. n° 12MA02908), la cour a relevé que l'évaluation des

premier point, constaté l'insuffisance de l'évaluation des incidences ».

par l'article 5 de la Charte de l'environnement.

de développement durable.

Pour conclure

juridiction.

Une telle formulation n'est pas sans rappeler le mécanisme du principe de précaution garanti

Ces deux précédents jurisprudentiels marquent des exemples intéressants de prévalence de l'objectif de protection d'une espèce menacée sur des projets pourtant inscrits dans un but

Ils témoignent également du contrôle poussé effectué par les juges (la procédure administrative parle de « contrôle normal ») sur les impacts des projets soumis à sa

Mais très certainement que d'autres seraient encore à mener sur le sujet! Les spécialistes du sujet sont sur vos réseaux sociaux préférés Ismaël Toumi LPO Aude **CEN Rhônes-Alpes** 

Avocat depuis 2010, inscrit au barreau de Marseille, Ismaël Toumi exerce principalement en droit Ses principaux domaines d'intervention sont l'urbanisme et l'aménagement. Son cabinet est situé à Marseille, 9, quai de Rive Neuve (13001). Tél: 04.13.20.01.14 - Port.: